

NEUCHÂTEL, UN CANTON EN IMAGES.
 APPORT DE LA SOURCE TÉLÉVISUELLE
 À UNE FILMOGRAPHIE RÉGIONALE¹

La télévision devient, il est vrai, un fait fondamental de civilisation et commence aussi à montrer ses qualités artistiques.

Freddy Landry²

Projet pionnier de recensement d'un patrimoine audiovisuel régional, la Filmographie neuchâteloise est élaborée au sein du Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Doté d'un mandat cantonal, le DAV s'attache depuis quarante ans à la récolte, la préservation et la mise en valeur des archives sonores et filmiques relatives au canton de Neuchâtel. Depuis 2004, un travail systématique d'identification, d'inventorisation et de documentation des films neuchâtelois est en cours. Par film, nous entendons tout objet filmé, conservé ou non, mais dont on a la trace, quel que soit son support ou sa finalité. Quant à l'appartenance territoriale de ces documents, elle est définie par leur auteur-e, le sujet ou le lieu de tournage. Ainsi, la Filmographie neuchâteloise entend offrir un outil de référence qui décrit et documente l'ensemble de ces films, qu'ils soient conservés par le DAV, par une autre institution ou par des personnes privées, ou qu'il s'agisse de films dont seule une trace écrite subsiste.

Ces recherches, étroitement liées aux missions du DAV, ont fait l'objet d'une première publication en 2008³ qui recense les productions cinématographiques de la période 1900–1950. En termes de contenu, ce volume présente des films industriels, publicitaires ou touristiques, des actualités, des films de famille ou de voyage, et très peu d'images fictionnelles. Amateurs ou professionnels, leur valeur documentaire prime sur toute considération artistique. Paru en novembre 2019, le deuxième tome⁴ couvre la période de 1950 à 1970. Pour ces deux décennies, la quantité de films est comparativement bien plus importante que pour le premier demi-siècle, mais le cinéma neuchâtelois d'après-guerre conserve sensiblement le même visage que celui rencontré dans le premier opus. Rares sont les longs métrages et peu nombreux les films de fiction. Le cinéma neuchâtelois poursuit principalement les fonctions suivantes: «promouvoir un produit, une industrie, une région; garder la trace d'un événement, d'un lieu, d'un savoir-faire; expérimenter une technique cinématographique ou encore apporter un éclairage sur des questions de société»⁵. Amorcée dans le premier volume, l'exploration

¹ Cette contribution fait la synthèse d'une présentation plus ample publiée en mars 2021 sur le site memoriav.ch: Laurence Gogniat, *Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale: le cas de Neuchâtel, 1954–1969*.

Celle-ci est complétée par un échantillon de fiches filmographiques. Ces travaux inédits sont publiés dans un dossier consacré à la filmographie neuchâteloise: Roland Cosandey, Laurence Gogniat, *Cinéma & télévision. Petit traité de filmographie cantonale: Neuchâtel (1900–1970)*.

² Freddy Landry, «Points de vues «Téléciné»», *L'Impartial*, 19 octobre 1970, p. 29.

Rédacteur régulier de critiques cinématographiques et de chroniques TV dans la presse neuchâteloise, Freddy Landry (1930–2019) assumait de nombreuses fonctions au service du cinéma suisse et produisit dès 1966, avec sa femme Micheline Landry-Béguin, plusieurs longs métrages de fiction sous l'égide de Milos-Films.

³ Aude Joseph (avec la collaboration de Roland Cosandey et Christine Rodeschini), *Neuchâtel. Un canton en images. Filmographie tome 1 (1900–1950)*, Hauterive, Éditions Gilles Attinger, 2008. Ce premier tome comprend 200 notices; quelque 140 portent sur des films parvenus jusqu'à nous, un peu moins d'un tiers renvoie à des titres uniquement documentés par des sources secondaires.

⁴ Aude Joseph (avec la collaboration de Roland Cosandey), *Neuchâtel. Un canton en images. Filmographie tome 2 (1950–1970)*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2019. Le tome 2 comprend 272 notices, dont une douzaine seulement signale des films non retrouvés à ce jour.

⁵ *Id.* quatrième de couverture. On trouve dans ce corpus filmique quelques noms qui ont marqué le paysage cinématographique au-delà des frontières cantonales, tels Henry Brandt, Jean-Pierre Guéra, le collectif de

production Milos-Films, ou des commanditaires de renom comme Zenith ou Suchard.

6 Avec 102 notices, la place du Ciné-Journal y est considérable. Voir Roland Cosandey, «Dans le cortège des cantons»: le Ciné-journal suisse», dans *Id.*, p.29.

7 Elle n'était alors que la deuxième chaîne privée de Suisse romande à se lancer – Canal 9, en Valais, ayant ouvert les feux en 1984. Proche des milieux évangéliques, son directeur Alexandre Lukasik lui donna une tonalité religieuse qui se reflétait dans les programmes. À la fin de l'année 2000, Pierre-André Léchoy, accompagné d'une nouvelle équipe, rebaptisa la chaîne Canal Alpha et se distança de son orientation évangélique.

8 Très précieuse pour l'historien-ne et désormais souvent accessible en ligne, la presse a également constitué une source importante. La *Feuille d'Avis de Neuchâtel et L'Impartial*, édité à La Chaux-de-Fonds, ont été systématiquement consultés, prenant une importance considérable dans ce travail. La richesse qu'offre la presse locale du point de vue de l'information a souvent permis de compléter l'image télévisuelle, particulièrement lorsque le son était manquant. Quant aux chroniques TV publiées par la presse neuchâteloise dès le milieu des années 1960, elles proposent un intéressant regard sur les émissions diffusées par la TSR. Véritable mine d'informations, le *Radio TV Je vois tout* a également été consulté de manière ciblée. En plus du programme radio et TV, ce magazine émanant de la SSR, qui contient une partie rédactionnelle directement liée aux activités de l'entreprise et une rubrique *Courrier des téléspectateurs*, nous livre, dans son ensemble, nombres d'indications que l'archive film ne fournit pas.

des sujets neuchâtelois édités par le Ciné-Journal suisse (1940–1975) se prolonge, offrant un aperçu des thèmes qui furent traités dans le canton par les actualités nationales⁶.

En Suisse, la télévision est apparue dans le paysage audiovisuel pendant la seconde moitié du xx^e siècle. Or, ces images d'un genre nouveau dans le corpus de la Filmographie neuchâteloise ont vivement intéressé le DAV. Au vu du nombre très important de films à prendre en compte, il fut décidé que la production télévisuelle ferait l'objet d'un traitement à part, à travers un recensement spécifique. En repartant de la période couverte par le tome 2 de la filmographie tout en la complétant, le recensement prend pour point de départ les premières images produites et conservées par la télévision, qui datent de 1954, et ne va pas au-delà de l'année 1969.

Riches par leur quantité, leur qualité et leur variété, ces images télévisuelles représentent une source historique de grand intérêt et un apport important pour le patrimoine audiovisuel régional. Mais les spécificités de ce corpus télévisuel soulèvent aussi nombre de questions pour le-la filmographe: comment appréhender ce nouveau corpus? Quelle méthodologie adopter? Quelles sources choisir et suivant quel accès? Comment envisager la collaboration entre une institution d'archives et la Télévision dont la mission première n'est pas de préserver un patrimoine audiovisuel mais de produire et de diffuser des contenus? Comment avoir directement accès aux images? Sous quelle forme la mise en valeur du travail peut-elle être envisagée?

UN CANTON SUR LE PETIT ÉCRAN

Ce n'est pas à une télévision neuchâteloise que l'on doit les premières images télévisuelles filmées dans le canton de Neuchâtel, la Société suisse de radiodiffusion (SSR) occupant longtemps une position analogue à celle d'un monopole. Jusque dans les années 1980, elle fut, à l'exception de certains essais ponctuels de télévision locale par câble, le seul prestataire de programmes télévisuels du pays à travers ses différents canaux. Répondant à un mandat de service public, la SSR est tenue, depuis ses débuts, de représenter l'ensemble des régions linguistiques et culturelles. Quant aux chaînes privées régionales, elles firent leur apparition dès 1983, lorsqu'entra en vigueur l'ordonnance sur les essais locaux de radiodiffusion. Dans le canton de Neuchâtel, c'est le 2 septembre 1987 que Canal Alpha + diffusa sa première émission⁷. Les images télévisuelles réalisées sur le territoire neuchâtelois durant la période 1950–1970 furent donc produites par la Télévision Suisse Romande (TSR).

La source privilégiée, à partir de laquelle ont été effectuées les recherches, est l'archive film sous sa forme numérisée et cataloguée⁸. Faut-il rappeler que le matériel de tournage employé par la télévision à ses débuts était le 16mm? Commercialisé dès les années 1920, le format 16 constituait un matériel plus économique, pratique et léger que le 35mm privilégié par le cinéma traditionnel. Le 16 fut progressivement utilisé pour le reportage et, dans les années 1950, s'imposa

comme le format professionnel de tournage pour la télévision. Le support original des collections de la TSR est ainsi constitué de milliers de bobines de pellicule positive inversible, qui constituent autant d'originaux. Toutefois, les premiers contenus sauvegardés n'étaient pas préservés dans une visée patrimoniale mais destinés en premier lieu à être éventuellement réutilisés. Les Télévisions ont en effet longtemps considéré la production qu'elles conservaient comme une simple réserve d'images et non comme des archives à proprement parler. L'absence d'une politique de sauvegarde au sein des unités d'entreprise a compromis la conservation des émissions. Au niveau de la législation suisse, la loi fédérale de 1991 sur la radio et la télévision évoque la question de la conservation à long terme des documents audiovisuels mais sans aucune disposition contraignante. C'est au début des années 2000, dans un contexte général de prise de conscience⁹, que la TSR a véritablement reconnu la valeur de ses archives considérées dès lors comme patrimoine culturel. Elle a alors engagé une vaste opération de sauvegarde de ses collections, appelée « Projet Archives », qui a été confiée à la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Radio Télévision Suisse (FONSART). Ce projet a poursuivi trois objectifs principaux¹⁰ : la sauvegarde des contenus menacés par la dégradation des supports originaux ; l'intégration de données documentaires complètes dans une base de données centrale ; une simplification des procédures d'accès aux documents, le but étant d'ouvrir « davantage le vaste champ d'investigations que constituent les fonds de la TSR aux chercheurs et aux historiens »¹¹. La sauvegarde fut dès lors envisagée dans une approche globale et non plus particulière, comme jusqu'alors, où l'on se contentait de répondre à des demandes de mises à disposition spécifiques. Quinze années se sont écoulées et la SSR poursuit cette politique d'ouverture facilitée par la numérisation des documents. En 2019, elle a franchi une nouvelle étape en annonçant qu'elle rendait disponible l'accès à ses contenus, non seulement pour le grand public, via des points de consultation dans les bibliothèques et les universités, mais aussi pour les journalistes d'entreprises suisses autorisés désormais à effectuer des recherches et télécharger des vidéos via son Portail Contenus. Quant à sa politique d'archivage, la RTS conserve aujourd'hui tout ce qu'elle produit¹². L'entreprise indique détenir un total de 157'000 heures d'images télévisuelles, celles-ci représentant l'ensemble de ce qui subsiste de sa production, c'est-à-dire ce qui a été enregistré, conservé et préservé au fil des années. On peut considérer que la quasi-totalité de cette collection a été numérisée et se trouve inventoriée dans la base de données de la RTS.

SEIZE ANNÉES, 1'756 TITRES

Le travail mené au DAV inventorie les images télévisuelles selon le critère d'appartenance au canton de Neuchâtel¹³. L'inventaire se base sur les émissions produites par la TSR et met de côté la production des autres télévisions suisses ou étrangères. Ce choix exclut d'emblée toute intention d'exhaustivité. Le critère de territorialité a été appliqué comme

⁹ Dès les années 1990 se sont développées en Suisse d'importantes opérations de sauvegarde du patrimoine audiovisuel, suite notamment à la création de Memoriv, Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse (1995), dont la SSR fut l'un des membres fondateurs.

¹⁰ À ce sujet, nous renvoyons à l'article d'Olivier Pradervand, « Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision suisse romande : le Projet Archives », *Revue historique vaudoise* (Lausanne), n°155, 2007 (« Histoires de cinéma. Territoires, thèmes et travaux »), pp. 147–161.

¹¹ *Id.*, p. 161.

¹² Pour la télévision, cela signifie les émissions de production propre en tous genres (fiction, magazine, etc.) dans leur version diffusée, mais aussi les sujets seuls montés en *clean feed* (version sans incrustation, avec sons séparés), les coproductions, les émissions produites ou remontées pour la diffusion sur la chaîne TV5 Monde, les événements enregistrés ou commentés par la RTS (concerts, événements sportifs), et, dans la mesure du possible, la production destinée à être diffusée sur internet ou sur les réseaux sociaux. Ne sont pas conservés les achats qui n'appartiennent pas à la RTS (publicités, fictions, séries, documentaires) de même que les rushes. S'agissant des documents complémentaires aux émissions (scripts ou autres), leur conservation n'est pas systématisée.

¹³ Pour davantage d'informations concernant la méthode de travail et la systématisation du dépouillement, voir Laurence Gogniat, *Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale : le cas de Neuchâtel, 1954–1969*, disponible en ligne sur memoriv.ch.



Fig. 1-2. *Devenir un homme ?*, une immersion à l'école de recrues. Tourné en 1967 à la caserne de Colombier, ce reportage de *Continents sans visa* ne fut diffusé qu'en 2016.

suit: soit le sujet est neuchâtelois ou filmé sur le territoire neuchâtelois, soit l'un, l'une, ou plusieurs intervenant-es sont neuchâtelois-es. Contrairement aux tomes 1 et 2 de la Filmographie neuchâteloise, la définition qui prend en compte le-la réalisateur-trice comme auteur-e ou créateur-trice (le film est l'œuvre d'un-e Neuchâtelois-e) n'a pas, à la télévision, la même pertinence que pour la production cinématographique, qu'elle soit professionnelle ou amateur. Le cas d'une émission réalisée ou produite par un-e Neuchâtelois-e ne s'est pas présenté dans ce corpus.

La récolte des données a mis au jour 1'756 occurrences pour la période prise en considération. Face à un tel nombre, il était évident que tous les titres ne pourraient faire l'objet du même traitement. Une sélection a donc été réalisée de manière à ce que le corpus soit « maîtrisable ». Un choix s'est opéré sur des critères d'importance en termes de durée, de sujet filmé, de rareté, de particularités formelles, de noms figurant au générique comme de personnalités filmées. Dès lors, une centaine de titres ont été décrits, commentés et indexés et font l'objet d'une notice. À ce chiffre s'ajoutent quelque 70 sujets, plus sommairement traités, tirés du magazine d'actualité régionale *Carrefour*, la plus importante collection de ce corpus en termes de nombre d'émissions. Au total, 182 notices ont été rédigées dans la base de données de la Filmographie neuchâteloise¹⁴.

Les occurrences sont triées chronologiquement par date de première diffusion à la télévision. Celles que l'on trouve en tête de liste datent de l'année 1954. Elles font partie des plus anciens documents filmés conservés par la RTS, puisque, rappelons-le, les premières émissions de la Télévision genevoise, devenue officiellement Télévision Suisse Romande le 1^{er} novembre 1954, remontent au début de la même année. Pour ces documents, il est rare que soit connue la date exacte de diffusion. Nous avons considéré le titre *Première quinzaine de la Télévision genevoise. L'Observatoire chronométrique de Neuchâtel*¹⁵, diffusé par la Télévision genevoise le 28 mars 1954, comme le plus ancien de notre corpus. À l'autre extrémité du tableau, l'émission *Carrefour* du 30 décembre 1969 clôt la décennie avec un bref sujet sur un passionné de modélisme ferroviaire au Locle. Ce titre précède toutefois la dernière occurrence du corpus, *Devenir un homme*?^(Fig. 1–2)¹⁶, un cas très particulier puisque le film fut tourné en 1967 mais une partie de la pellicule disparut au moment du montage. Resté non programmé à l'époque ce sujet de *Continents sans visa* n'a été diffusé sur la chaîne romande qu'en 2016¹⁷. Parmi les autres cas particuliers, signalons deux films produits par la Télévision alémanique dont la présence dans les archives de la RTS est inexplicable, quelques titres qui n'ont été repérés que par une source secondaire écrite, ainsi qu'un seul film qui utilise la fiction: *Vie d'une femme*, réalisé par François Bardet pour la collection *La Suisse du XXe siècle* (1964).

Les titres les plus brefs de ce corpus durent 20 secondes. Il s'agit principalement de sujets d'actualité *Carrefour* ou d'actualités sportives. Plusieurs films parmi les plus longs que nous avons retenus ne sont pas entièrement consacrés à un sujet neuchâtelois. Ainsi, *Le patron suisse (Continents sans visa, 77 minutes)*¹⁸ dresse les portraits de

¹⁴ Accessible via l'intranet de l'institution.

¹⁵ Disponible en ligne: www.rts.ch/archives. Les titres que nous donnons ici sont repris de la Filmographie neuchâteloise où l'usage a été de reprendre en priorité le titre du film lui-même (carton au générique). À défaut, le titre a été donné entre crochets. Cette attribution privilégiée en principe les titres indiqués par le programme TV. Ceux-ci diffèrent souvent des titres donnés par la base de données de la RTS. À noter que les films édités sur le site Internet RTSarchives se présentent parfois sous de nouveaux intitulés, reformulés pour le grand public.

¹⁶ Toutes les illustrations de cet article sont des captures d'écran effectuées à partir de la visionneuse dont est équipée la base de données des archives TV de la RTS (©RTS Radio Télévision Suisse).

¹⁷ Ce cas particulier est traité dans Laurence Gogniat, *Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale: le cas de Neuchâtel, 1954–1969*, op. cit.

¹⁸ Disponible en ligne: www.rts.ch/archives.



Fig. 3. René Felber, président de la Ville du Loclé, prononce un discours lors du congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées (Carrefour, 7 octobre 1966).
Fig. 4. À La Brevine, Anne-Marie Buchs-Robert devient la première femme officière d'État civil du canton de Neuchâtel (Carrefour, 22 octobre 1969).

différents chefs d'entreprise en Suisse romande, mais seul le portrait de l'industriel chaux-de-fonnier Francis Châtelain (presque 12 minutes) a été retenu dans la Filmographie neuchâteloise. Le film le plus long, entièrement consacré à un sujet neuchâtelois, est issu du magazine médical *Progrès de la médecine* et présente une durée de 75 minutes¹⁹. Quant à la progression du nombre d'occurrences au cours des seize années que compte ce corpus, elle suit la courbe croissante du nombre d'émissions produites par la télévision²⁰: de mille heures d'émissions en 1958, la TSR passe à 2'000 heures en 1965 et se stabilise à 3'000 heures environ au tournant des années 1970. Nous ne saurions toutefois tirer des conclusions de ces chiffres quant à l'évolution des occurrences neuchâteloises à la TSR, tant le nombre des sources enregistrées et, parmi elles, celles qui sont conservées, est aléatoire durant les premières années de la télévision.

La richesse et la diversité de ce corpus s'illustre bien sûr aussi par son contenu. Que montre-t-on du canton de Neuchâtel? Certains thèmes se dégagent-ils? Trouve-t-on des récurrences? Quelle fut la couverture par la Télévision romande de l'actualité régionale neuchâteloise? Dans quelles localités en particulier se sont arrêtées les équipes de la TSR? Quels événements occupent une place importante dans ce corpus filmique? La présentation en ligne de cette recherche²¹ donne certaines pistes en proposant un aperçu des événements et faits divers relayés par les actualités, des entreprises et institutions de la région neuchâteloise filmées par la TSR et des personnalités que l'on rencontre au fil des images: le pianiste Harry Datyner à son domicile à La Chaux-de-Fonds; le peintre André Pierre-Humbert; le cinéaste Jacques Sandoz; les écrivains Léon Savary et Jean-Pierre Sidler; des comédiennes de notoriété internationale de passage à Neuchâtel, tels Madeleine Robinson, Jean Marais, Jean-Claude Brialy ou Jacques Fabbri; le metteur en scène Charles Joris; l'archéologue cantonal Michel Egloff; le directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel Jean Gabus; Archibald Quartier dans ses fonctions d'inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche; les recteurs de l'Université de Neuchâtel Jean-Louis Leuba et André Labhardt; l'industriel chaux-de-fonnier Georges Braunschweig; René Felber dans ses fonctions communales au Locle^(Fig. 3); Fritz Humbert-Droz, alors président de la Ville de Neuchâtel; les conseillers d'État Jean-Louis Barrelet, Fritz Bourquin, Gaston Clottu, Carlos Grosjean ou Pierre-Auguste Leuba; lors de leur visite sur sol neuchâtelois, le conseiller fédéral Paul Chaudet, le ministre français Edgar Faure, le ministre italien Giuseppe Pella, le maire de Moscou Vladimir Promyslov ou le diplomate israélien Jacob Tsur; le hockeyeur Michel Turler et son entraîneur Gaston Pelletier; les footballeurs Charles Antenen, Pierre-André Zappella, Heinz Bertschi et leur entraîneur Henri Skiba; l'haltérophile loclois Roland Fidel, le coureur neuchâtelois François Fatton, les coureurs automobilistes évoluant sur le circuit de Lignières Jo Siffert ou l'Anglais Graham Hill²². Toutes ces personnalités furent un jour filmées par les caméras de la télévision et illustrent aujourd'hui la richesse de ce corpus neuchâtelois.

¹⁹ *Les affections pulmonaires. Visite à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds*, diffusé le 23 janvier 1967, fut réalisé par Pierre Nicole. Ce reportage alterne entre des interviews de spécialistes et la présentation du nouvel Hôpital de La Chaux-de-Fonds qui avait été inauguré en juin 1966.

²⁰ La répartition des documents se présente comme suit (la date de diffusion fait référence): 1954–1959 (six années): 63 titres; 1960: 23 titres; 1961: 56 titres; 1962: 134 titres; 1963: 179 titres; 1964: 189 titres; 1965: 217 titres; 1966: 235 titres; 1967: 206 titres; 1968: 221 titres; et 1969: 233 titres.

²¹ Voir Laurence Gogniat, *Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale: le cas de Neuchâtel, 1954–1969*, op. cit.

²² Liste non exhaustive.



Fig. 5-6. A l'occasion des 10 ans de vote féminin cantonal, la Télévision romande filme les Neuchâtelaises déposant leur bulletin dans l'urne cantonale, alors que l'urne fédérale leur est interdite (*Bonsor*, 29 septembre 1969).

Aucune femme n'a été mentionnée jusqu'ici. Nous tenons à les mettre à présent en évidence. La représentation des femmes telle qu'elle se manifeste dans ce corpus semble à l'image de la place qu'elles occupaient dans la société suisse contemporaine. De manière générale, les actualités régionales mettent en avant les « premières » Neuchâteloises à intégrer des postes ou fonctions publiques jusqu'alors occupés par des hommes : la première factrice à exercer ce métier à Neuchâtel ; Berthe Vaucher élue à la présidence du Conseil général de Travers, première femme du Val-de-Travers à accéder à la présidence d'une autorité législative ; filmée à son domicile à Chaumont, l'avocate Ruth Schaer-Robert, élue à la présidence du Tribunal de district du Val-de-Ruz, première Suisseuse à accéder à une telle fonction ; à La Brévine, Anne-Marie Buchs-Robert, première femme officier d'État civil du canton^(Fig.4) ; enfin en 1969, à l'occasion des dix ans de vote féminin cantonal, la TSR filme les Neuchâteloises déposant leur bulletin dans l'urne cantonale, alors que l'urne fédérale leur est interdite^(Fig.5-6). Le hasard veut que ces archives soient toutes dépourvues de son, nous privant de l'indispensable et précieux commentaire qui accompagnait ces images.

Les sportives sont présentées comme des figures d'exception, souvent enjointes de défendre leur choix de vie. Elles sont contraintes de chercher des partenaires d'entraînement ou des concurrentes hors de nos frontières et d'exercer un métier indépendamment de leur activité sportive professionnelle²³. Nul portrait d'envergure n'est consacré à une politicienne ou une intellectuelle dans ce corpus²⁴. Seuls sont plus longuement traités, dans le cadre d'émissions dédiées à l'orientation professionnelle, les sujets liés à la formation dans des domaines d'activités traditionnellement féminins, les professions de la santé notamment²⁵. Quant aux émissions dont le programme s'adressait spécifiquement aux téléspectatrices²⁶, souvent – mais pas uniquement – réalisées par des femmes, le corpus neuchâtelois se révèle plutôt pauvre, tant quantitativement qu'en termes de contenu. Néanmoins, le simple fait de réaliser un programme entièrement conçu pour l'audience féminine (*Madame TV* n'a pas d'équivalent masculin) en dit long sur la place « particulière » réservée aux femmes dans la société des années soixante.

DERRIÈRE LES IMAGES

Nous avons répertorié 139 noms au générique des films qui ont fait l'objet d'une notice²⁷. Ces titres ne constituent qu'une sélection des 1'756 occurrences du corpus ; ces 28 femmes et 111 hommes ne représentent donc pas la totalité des personnes ayant œuvré à l'ensemble de cette production télévisuelle. De tels chiffres confirment toutefois la place minoritaire que les femmes occupent de façon générale dans les métiers de l'audiovisuel. En observant la répartition entre les deux sexes par fonction, nous constatons aussi que leur présence est très variable en fonction des postes occupés. Ainsi davantage d'hommes occupent des

²³ Relevons les portraits de Marthe Robert, championne du monde de natation au début du XX^e siècle (*Madame TV*, 16 avril 1966, disponible en ligne : www.rts.ch/archives), Cosette Québatte (Fig. 7), championne suisse de ski de fond en janvier 1968, qui s'illustra également dans le cyclisme, fut l'une des pionnières de sa discipline et devint la première dame licenciée à l'Union Cycliste Suisse (*Avant-première sportive*, 6 octobre 1967, disponible en ligne : www.rts.ch/archives), ou encore Anne-Marie Studer, première dame du tennis suisse, qui s'entraînait régulièrement à Neuchâtel (*Camérasport*, 1^{er} mai 1969, disponible en ligne : www.rts.ch/archives).

²⁴ Des milieux culturels, seule la pianiste June Pantillon fait l'objet d'un bref portrait chez elle à Bevaix, alors qu'elle s'est vue décernée le premier prix du concours annuel du Lyceum Club suisse (*Carrefour*, 24 mars 1969, disponible en ligne (à 15'50") : www.rts.ch/archives).

²⁵ Ainsi une émission tournée à l'École de puériculture des Brenets (*Vie et métier*, 6 novembre 1969, disponible en ligne : www.rts.ch/archives) ; un reportage à La Chaux-de-Fonds consacré au métier d'infirmière assistante (*Vie et métier*, 4 décembre 1969) ; un sujet de quelques minutes sur la nouvelle Section de préparation aux carrières féminines dispensée par le Technicum neuchâtelois (*Carrefour*, 3 juin 1966).

²⁶ De 1958 à 1961, *Le Magazine féminin*, produit par Claude Evelyne, proposait des rubriques ciblées (couture, mode, cuisine) à travers des interviews et reportages. À partir de septembre 1962 et jusqu'en juin 1971, *Madame TV*, également produit par Claude Evelyne, proposait des reportages, interviews et sujet d'actualité ainsi que des suggestions pour les menus de la semaine.

²⁷ Nous en donnons la liste complète dans le document de synthèse globale de ce travail,



Fig. 7. Originaire des Verrières, la cycliste Cosette Québette est une pionnière dans sa discipline (*Avant-première sportive*, 6 octobre 1967).
Fig. 8. Sur le tarmac de l'aéroport de Genève, le cinéaste Henry Brandt est interviewé par le journaliste Pierre Verdan (*Carrefour*, 14 janvier 1966).

métiers à plus forte responsabilité, que sont la production et la réalisation (18 producteurs et 25 réalisateurs, et deux femmes pour chacune de ces fonctions), six femmes pour 32 journalistes, aucune femme derrière la caméra. Au contraire, les métiers de la post-production (illustration sonore, montage, mixage) se révèlent davantage féminins.

Quatre correspondants neuchâtelois apparaissent régulièrement au fil du corpus²⁸. Le photographe Louis Castellani débute à la Télévision romande en 1958 en tant que caméraman et fut, dès 1962, correspondant pour le canton de Neuchâtel. Le journaliste Pierre Champion œuvra pour les émissions d'actualité *Le Régional* en 1960 puis *Carrefour* jusqu'en septembre 1961. Le cinéaste André Paratte fut engagé dès 1962 comme caméraman en tant que correspondant des Montagnes neuchâteloises et de la région jurassienne pour l'actualité régionale. Enfin le journaliste André Rougemont, figure emblématique de notre corpus, rédacteur en chef adjoint du service des actualités internationales de Radio-Lausanne en 1962, fut engagé comme correspondant de la TSR à Neuchâtel à partir de l'automne de la même année. Dès lors, et jusqu'à la fin 1969, nous le repérons dans plus de 90 titres, principalement des émissions *Carrefour*.

Les rapports étroits entre champs cinématographique et télévisuel se manifestent à travers trois cinéastes neuchâtelois actifs durant la période 1950–1970 : Henry Brandt, Jean-Pierre Guéra et André Paratte²⁹. Cette relation s'articule de manière différente pour chacun. Henry Brandt est invité à s'exprimer au micro des journalistes de la TSR à différentes reprises : alors qu'il va être récompensé pour l'ensemble de son œuvre par le prix de l'Institut neuchâtelois³⁰ ; à propos du financement de son film *Voyage chez les vivants* par la Communauté nationale d'investissements³¹ ; sur le tarmac de l'aéroport de Genève alors qu'il s'envole pour New Delhi avec les membres de son équipe pour démarrer le tournage de ce même film (Fig. 9)³². Brandt y évoque aussi les soutiens financiers grâce auxquels il peut réaliser son projet qui, espère-t-il, « ne sera pas seulement un film sans lendemain mais sera peut-être pour nous le départ, l'aurore d'une unité de production de films suisses dont nous souhaitons qu'elle puisse produire dans ce pays des films qui assureraient, si vous voulez, une espèce de présence suisse des films dans le monde ». *Voyage chez les vivants* (1970) sera prolongé à la télévision par *Chronique de la Planète bleue*, une série de treize épisodes d'une demi-heure chacun, écrite, produite et réalisée par Henry Brandt et diffusée sur la chaîne romande en décembre 1972 et janvier 1973³³.

Jean-Pierre Guéra apparaît à travers ses propres réalisations puisque deux émissions utilisent des séquences tirées de ses films industriels. Consacré à la situation de l'horlogerie suisse et à son avenir, *Ébauches et techniques modernes*³⁴ est réalisé en direct au sein de la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon appartenant à Ébauches SA. Son directeur général, Sydney de Coulon, étant à l'origine de plusieurs commandes faites au cinéaste Jean-Pierre Guéra, certaines séquences insérées dans ce reportage proviennent de ses films, notamment de *Performance technique*³⁵. Le second titre dans lequel nous

disponible en ligne sur memoriav.ch.

²⁸ Pour davantage d'informations, voir Laurence Gogniat, *Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale : le cas de Neuchâtel, 1954–1969*, *op. cit.*

²⁹ Roland Cosandey les met en évidence dans son introduction à la Filmographie neuchâteloise : « Brandt, Guéra, Paratte », dans Aude Joseph [2019], *op. cit.*, pp. 21–23.

³⁰ *Carrefour*, 15 juin 1964.

³¹ *Soir-Information*, 29 avril 1965.

³² *Carrefour*, 14 janvier 1966.

³³ Voir l'article « Une extraordinaire série en couleur d'Henry Brandt : Chronique de la Planète bleue », *Radio TV Je vois tout*, 7 décembre 1972, n° 49, pp. 60–61.

³⁴ Diffusé le 10 novembre 1960.

³⁵ Voir notice n° 79 « PERFORMANCE TECHNIQUE / TECHNICAL PERFORMANCE, 1955 » dans Aude Joseph, [2019], *op. cit.*

³⁶ *Dimensions*, 5 novembre 1968.

³⁷ *À bas Euclide! Du nouveau dans l'enseignement des sciences en Suisse romande* met en lumière l'enseignement des sciences tel que pratiqué dans quatre collèges de Suisse romande

(*Dimensions*, 18 février 1969).
³⁸ Cet article constitue l'aboutissement d'un travail auquel de très nombreuses personnes ont apporté leur contribution. Nous souhaitons vivement les remercier et renvoyons pour cela à Laurence Gogniat, *Comment élaborer une filmographie télévisuelle cantonale: le cas de Neuchâtel, 1954-1969*, op. cit.

avons repéré le travail de Jean-Pierre Guéra, *Mesure du temps*³⁶, est tourné à l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel et dans les laboratoires de recherche horlogère de la ville. Le générique indique que furent utilisés « des extraits du film SECONDE MICROSECONDE de J.-P. Guera ». À notre connaissance, aucune copie de ce film n'a été conservée, et les extraits de ce reportage pourraient être tout ce qu'il nous reste du film de Guéra.

Quant au cinéaste André Paratte, il contribue directement à la production des films de ce corpus puisqu'il fut, nous l'avons vu plus haut, caméraman, correspondant de la TSR dans les régions neuchâteloise et jurassienne dès 1962. Notons qu'il apparaît également à l'image dans une émission consacrée à l'enseignement alors qu'il dispense un cours de cinéma au collège des Forges à La Chaux-de-Fonds³⁷.

PERSPECTIVES

Du fait de son volume, le corpus télévisuel fait apparaître une image du canton de Neuchâtel construite par la TSR dans les quinze premières années de sa production. Il nous permet de nous interroger sur le rôle de la télévision dans la construction d'une identité régionale. Marquées parfois par certaines hésitations techniques et discursives inhérentes à la nouveauté de ce média, ces images traduisent aussi l'évolution qui se produit entre les premières émissions et celles de la fin des années 1960. Si le support original (la pellicule 16mm) reste le même durant cette période, d'autres éléments évoluent au fil des années, ne serait-ce que l'apparition des images en couleur – leur utilisation fut officialisée par la chaîne romande en octobre 1968.

La détermination de ce corpus télévisuel ouvre un nouveau champ d'investigations et nous ne pouvons que souhaiter qu'un tel outil puisse servir, par exemple, à dessiner la façon dont la Télévision romande couvrit le paysage régional neuchâtelois; comparer cette couverture audiovisuelle avec celle d'autres cantons et analyser comment elle s'articule au niveau romand; observer comment s'est construit le programme de la TSR, ses choix éditoriaux, sa politique, son évolution; situer les différentes émissions dans la grille horaire; effectuer une étude comparative entre les sujets d'actualité de la Télévision romande et ceux produits par le Ciné-Journal suisse; examiner la réception critique et confronter les sources audiovisuelles aux sources écrites; déterminer si la TSR parvint à être l'expression de la diversité du pays romand; observer comment les spécificités du canton de Neuchâtel se reflètent dans la production télévisuelle romande; évoquer le point de vue des téléspectatrices et téléspectateurs en spécifiant la manière dont ces images furent perçues dans le canton; ou encore, puisque l'une des caractéristiques de ce média est la diffusion de masse, analyser comment ces images neuchâteloises furent accueillies ailleurs en Suisse romande³⁸.